



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Grand Palais

Question écrite n° 23210

## Texte de la question

M. Patrick Balkany appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la réinstallation éventuelle des Salons nationaux de peinture dans le Grand Palais une fois rénové. Depuis le début des travaux au Grand Palais dans les années 90, les salons de peinture sont hébergés à l'espace Auteuil. Cependant, nombre d'artistes souhaiteraient intégrer le musée du Jeu de Paume dans l'attente de la fin des travaux de rénovation. En outre, certains artistes déplorent le coût élevé de l'organisation de telles manifestations, tant pour les sociétés d'artistes que pour les exposants, et sollicitent un soutien financier public aux salons, ce qui leur permettrait de pouvoir montrer le fruit de leur travail. Il lui demande donc de préciser les intentions du ministère en la matière.

## Texte de la réponse

Le ministre de la culture et de la communication a pris bonne note des observations de l'honorable parlementaire et souhaite porter à sa connaissance les informations suivantes : c'est avec la plus grande attention que le ministère chargé de la culture suit l'activité des salons d'artistes. Il a mobilisé tous ses efforts pour qu'en dépit de la fermeture du Grand Palais, pour raison de sécurité en 1993, ces derniers puissent poursuivre leur activité publique. Les solutions de substitution ont été mises en place par ses services, d'abord à l'espace Branly, et plus récemment à l'espace Auteuil. En concertation régulière avec les présidents des fédérations des salons d'artistes, ce département subventionne les salons d'artistes qui exposaient au Grand Palais à des niveaux très élevés - plus de 1 million d'euros en 2002 - afin en particulier de permettre aux jeunes artistes et aux artistes de pouvoir exposer à des conditions acceptables. S'agissant de la revendication récurrente de certaines associations d'artistes d'affecter aux salons les espaces dévolus aux galeries nationales du Jeu de Paume, il est bon de rappeler que la vocation et la programmation artistiques de ce lieu ne sont pas compatibles avec la tenue des salons d'artistes. L'exiguïté des surfaces d'exposition, environ 1 000 mètres carrés, rend par ailleurs cette demande irréaliste. Le ministère de la culture et de la communication, qui a apporté un soutien sans faille aux salons d'artistes, prévoit enfin que la place qu'ils méritent leur soit réservée dans la programmation du Grand Palais rénové, dès 2006.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Balkany](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (5<sup>e</sup> circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 23210

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 4 août 2003, page 6152

**Réponse publiée le** : 6 octobre 2003, page 7643